

**SNES-FSU**

Enclos de Lys, B
585rue de l'Aiguelongue
34090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.54.10.70
s3mon@sn.es.edu

SNUIPP-FSU

snu11@snuipp.fr
snu30@snuipp.fr
snu34@snuipp.fr
snu48@snuipp.fr
snu66@snuipp.fr



Compte rendu des élus PsyEN de la FSU

à la CAPA avancement accéléré du 27 Février 2020 Montpellier

Représentants de l'administration

Présents : MME Picard Véronique chef de bureau DPE

M. Arribat Olivier Adjoint au chef de division

MME Henry Sandrine Gestionnaire des enseignants titulaires du 2nd degré - PsyEN, PLP

MME Bultheel IEN-IIO Hérault en tant qu'expert

Représentants des élus du personnel :

MME Lévy Ghislaine FSU

MME Sauvage Hélène FSU

MME Bernat Véronique FSU

M. Serrière Jean-Jacques SE-UNSA

Désignation du secrétaire de séance : MME Sauvage Hélène.

Lecture de la déclaration préalable du SNUipp-FSU /SNES-FSU (en pièce jointe)

Déclaration du SE-UNSA : M. Serrière formule deux remarques qui interrogent :

- 1- L'évaluation des psychologues de l'Education nationale est réalisée par des supérieurs hiérarchiques qui ne sont pas tous issus du corps des psychologues.
- 2- Concernant les Psy EN spécialité Education Développement et Conseil en Orientation Scolaire et Professionnelle, les directeurs de CIO, eux-mêmes Psy EN EDO, évaluent leurs pairs.

M. Arribat présente les documents :

Il rappelle qu'il reste un reliquat de 0,7 de la campagne 2019 à reporter sur 2020 à l'échelon 6 et que l'on promeut 30% de l'effectif des promouvables.

Les critères retenus pour une promotion sont examinés par l'administration selon l'ordre suivant :

- 1 l'avis
- 2 l'ancienneté de corps
- 3 l'ancienneté d'échelon
- 4 l'âge

Du 6ème au 7ème échelon : 3 Psy EDO sont promouvables : 0,90 promotion possible. A cela s'ajoute le reliquat de 0,7 de 2019, soit 1,6 donc cela représente **1 promotion** avec avis très satisfaisant et un reliquat de 0,6 pour l'an prochain.

Parmi les promouvables nés de 1962 à 1980 : 2 femmes et un homme, 2 avis Très satisfaisant et un avis Satisfaisant.

Du 8ème au 9ème échelon : 14 promouvables soit 4 promotions et 0,20 de reliquat

A la demande des commissaires paritaires SNES- FSU, l'administration précise que deux personnels figurant sans avis dans le tableau transmis pour la CAPA, ont été évalués par leurs autorités et soumis à la rectrice et ont obtenu un avis satisfaisant.

14 promouvables nés de 1958 à 1980 :

11 Psy EDO (10 femmes et un homme/5 avis excellent/ 2 TS/ 4 S)

3 Psy EDA (3 femmes : 1 avis excellent /1 TS/1 S)

Dans le tableau, les 3 Psy EDA apparaissent avec une ancienneté de 2 ans, date d'entrée dans le nouveau corps des psychologues de l'Education Nationale en 2017. La rectification a été réalisée par l'administration notamment pour la collègue bénéficiant d'un avis excellent (15 ans d'ancienneté de corps au 01/09/19).

Les 4 promus sont des Psy EN EDO avec avis excellent et d'une ancienneté de corps de 16 ans.

Fin de séance.

Les commissaires paritaires du SNUIPP-FSU et SNES-FSU

MME Sauvage H Psy EN EDO

MME Levy G Psy EN EDO

MME Bernat Psy EN EDA